



Chantraine, le 4 mars 2014

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 mars 2014

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A approuvé le compte administratif 2013 (commune et budgets annexes).
- * A approuvé le compte de gestion 2013 (commune et budgets annexes).
- * A affecté les résultats de clôture 2013.
- * A voté l'engagement des crédits d'investissement.
- * A autorisé les adhésions du S.I.A. de la Haute Meurthe et du S.I.A. du Val de Meurthe au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non collectif des Vosges.
- * A donné son accord pour la dissolution de la régie pour l'encaissement du produit des amendes consécutives aux infractions au Code de la Route.
- * A approuvé l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec le GRETA pour le montage du chalet de l'étang.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer la Charte des EcoQuartiers dans le cadre de l'aménagement du « Parc de l'Arsenal ».

Informations diverses :

- *Monsieur LORAIN s'inquiète du devenir du Conseil des Jeunes. Monsieur le Maire indique que la nouvelle équipe municipale décidera des suites à donner.*
- *Monsieur BARBAUX informe le Conseil Municipal de la préparation de la commande d'éclairage public pour 2014. La commune s'oriente vers un éclairage à LED en remplacement des globes fumés.*
- *Monsieur PETOT fait le compte rendu de la dernière réunion du S.I.S.S.E. (Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire d'Epinal) et informe que la rénovation du sol du gymnase du collège Jules Ferry devrait être réalisée en 2014.*
- *Monsieur VALDENNAIRE fait le compte rendu de la commission « Sport » de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Un inventaire des structures sportives est en cours de réalisation. Le court de tennis de Chantraine doit être rénové au printemps.*

Fait à Chantraine, le 4 mars 2014



Le Maire,

François DIOT